

Conseil d'école élémentaire du 23 juin 2015

Notes de l'Association des Parents d'Elèves (APE)

Présents:

- l'équipe enseignante, y inclus M. Dupré en tant que nouveau directeur à la prochaine rentrée,
- les représentants de la mairie (M. le Maire, Mmes C.Conry, F.Del Gobbo, et F.Etienne, M. V.David),
- le Délégué Départemental de l'Education Nationale,
- les représentants des parents (E. Licken, Philippe P.Opdenacker, F.Raymond-Ferraro, L.Roset, M.Trommsdorff, M.Vocale)

Note -- Conformément à la décision prise pendant le conseil du [2012-03-20](#), les sujets périscolaires ne sont pas traités comme partie du conseil d'école, et l'Inspecteur d'Education Nationale souhaite qu'ils ne soient pas inclus dans le compte rendu de l'école sur cette réunion (document que nous n'avons pas la permission de poster sur internet): ils font donc l'objet, si besoin, de ces notes prises pendant la réunion par l'Association des Parents d'Elèves.

L'assemblée a d'abord traité les sujets suivants à l'ordre du jour:

- Mouvements des enseignants et des effectifs à la prochaine rentrée
- Point sur la réforme des rythmes scolaires
- Bilan des activités de l'année écoulée
- Budget communal pour l'école et critères d'attribution
- Stages de remise à niveau
- Aide personnalisée
- Lien avec le collège
- Constitution du bureau pour les prochaines élections)

Le compte rendu diffusé par l'école informera sur ces points.

L'assemblée a ensuite discuté la seule question envoyée à l'avance par les parents, en y répondant comme décrit ci-dessous.

Question 1. Liste des fournitures scolaires demandées pour la rentrée

- o Plutôt que distribuer les listes seulement en version papier dans les classes, serait-il possible pour l'école d'en envoyer une version électronique à l'APE, pour que ces listes soient facilement disponibles sur le web?
- o Rational: pas seulement ceci évitera les pertes (nombreux parents nous appellent à chaque rentrée, à la recherche du papier relatif à l'une ou l'autre classe), mais aussi cette méthode facilitera l'accès à l'information aux parents nouveaux venus.

Réponse:

- o Les enseignants donneront une liste de matériel souhaité à la rentrée par niveau de classe sur le site de l'APE (liste qui pourra être complétée ensuite par chaque enseignant, pour du matériel propre à chaque classe).